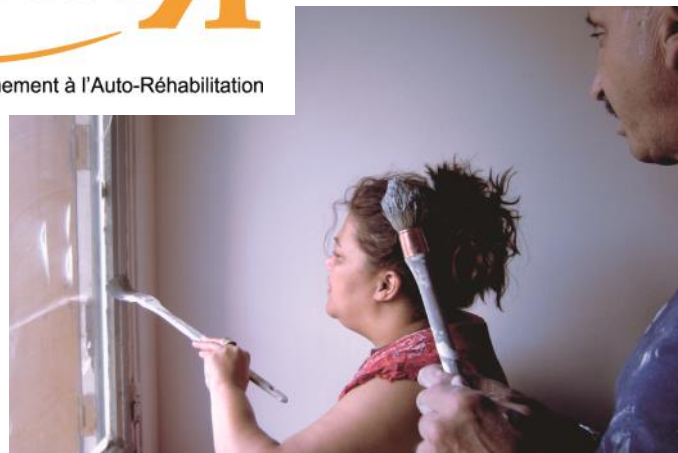


I^ÈRE RENCONTRE NATIONALE DE L'ACCOMPAGNEMENT A L'AUTO-RÉHABILITATION



Répaara

Réseau Pluriel de l'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation



SYNTHÈSE DE LA RENCONTRE

6 OCTOBRE 2017 - AUDITORIUM D'AG2R LA MONDIALE

Interventions en plénière	3
• Points de vue croisés sur le RéPAAR	3
• Développer les impacts de l'ARA : le point de vue des habitants	5
• Les dynamiques régionales : avancées et perspectives	8
Ateliers de partage d'expérience	12
• Atelier 1 : Modèles d'opération	12
• Atelier 2 : Assurances	15
Conclusion & perspectives	15



Réseau Pluriel de l'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation

LES RENCONTRES NATIONALES

Face à des contraintes économiques et pour répondre à une volonté de faire par soi-même, de plus en plus d'habitants se lancent dans des projets d'auto-réhabilitation de leur logement. Du fait de situations de précarité énergétique (5,8 millions de ménages touchés en France) et du contexte environnemental critique (la consommation des bâtiments est à l'origine d'un quart des émissions de GES en France), ces initiatives doivent d'autant plus être encouragées et accompagnées.

Afin de développer cette activité, Oikos et les Compagnons Bâisseurs animent depuis 2016 le RéPAAR, Réseau Pluriel de l'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation. Le RéPAAR est d'abord pensé localement pour permettre aux opérateurs d'une même région d'échanger et de trouver des solutions de développement dans un contexte donné. Une mise en commun au niveau national est nécessaire pour mutualiser davantage et gagner en visibilité. Cette 1^{ère} rencontre nationale de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation s'insère dans cette démarche.

Interventions en plénière

I. Points de vue croisés sur le RéPAAR

Le point de vue des partenaires

Romain TRIBALAT, AG2R La Mondiale, Chargé de mission projets et partenariats, Direction des activités sociales.

AG2R La Mondiale est un groupe de protection sociale, agissant sur plusieurs volets : assurances, santé, prévoyance, caisse de retraite complémentaire et activités sociales. La Direction Activités sociales axe son action à destination des personnes les plus fragiles en termes de santé, de ressources financières et d'isolement. L'habitat y est un axe fort, notamment en relation avec l'adaptation du logement à une perte d'autonomie et avec la précarité énergétique. Le soutien au réseau RéPAAR participe à la structuration et au développement de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation, activité à laquelle croit AG2R La Mondiale, notamment par le biais de mutualisation de bonnes pratiques. Si les impacts d'un tel réseau seront moins directs, ils s'ancrent dans le long terme et sont très riches.

Didier CHEREL, ADEME, ingénieur précarité énergétique

Le problème de la précarité énergétique a été identifié il y a déjà une trentaine d'années, partant du constat que les personnes les plus pauvres connaissent des difficultés liées à leur consommation énergétique. Sur cette question, l'ADEME s'intéresse notamment à la réhabilitation des logements. L'accompagnement à l'auto-réhabilitation permet des partenariats plus harmonieux entre les professionnels du bâtiment et les auto-constructeurs/rénovateurs. Ces relations partenariales sont au cœur du RéPAAR et font sa force.

Interventions des structures initiatrices du RéPAAR

Jean-Paul LEBAS, ANCB, Président

L'idée du RéPAAR est apparue en 2012 lors de la rédaction du projet politique des Compagnons Bâisseurs qui prévoyait un changement d'échelle de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation. Dans cette démarche, l'enjeu central était la création d'un réseau d'opérateurs de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation. En effet, si les Compagnons Bâisseurs veulent développer l'accompagnement à l'auto-réhabilitation et faire bénéficier plus de ménages de ses avantages et externalités positives, ils ne veulent pas le faire seuls. Ils n'en ont ni l'envie ni la capacité. Le RéPAAR vise aussi à faire pression sur les pouvoirs publics de manière plus impactante que ne peuvent aujourd'hui le faire les Compagnons Bâisseurs de manière isolée.

Sabine FREYTAG, OÏKOS, Co-présidente

Oïkos est une association qui développe la construction et la réhabilitation écologiques. Oïkos s'est engagé dans l'animation du RéPAAR au niveau national aux côtés des Compagnons Bâisseurs, car, depuis 25 ans, l'association a acquis une solide expérience de terrain en matière d'éco-rénovation et anime un réseau d'habitants et de professionnels qui accompagnent, pour nombre d'entre eux, des auto-construiteurs. En effet, les artisans qui s'engagent dans une démarche d'utilisation de matériaux écologiques sont nombreux à pratiquer également l'accompagnement à l'auto-réhabilitation.



Crédits photo : Stéphane Pagano / Rencontre nationale du RéPAAR

2. Développer les impacts de l'ARA : points de vue d'habitants

Parce que le RéPAAR agit avant tout pour qu'un nombre croissant d'habitants puissent bénéficier d'un accompagnement dans leurs projets d'auto-réhabilitation, la parole a été donnée aux premiers concernés : à des hommes et des femmes qui ont été accompagnés par des professionnels dans leurs projets. Ils nous ont raconté leur expérience, leur vécu, leur ressenti.

Faouzi AYARI, Oullins, banlieue lyonnaise, locataire d'un logement social, accompagné en 2017 par les Compagnons Bâisseurs Rhône-Alpes.

L'accompagnement par les Compagnons Bâisseurs Rhône-Alpes dans la rénovation de son logement ont changé la vie de Monsieur Ayari, dans une situation difficile à la suite d'un divorce et d'une perte d'emploi, avec 4 enfants à charge. Un jour il rencontre dans son quartier une personne de la Mairie d'Oullins, se confie sur sa situation et l'état de son logement, très dégradé. Peu après, la chargée de projets des Compagnons Bâisseurs Rhône-Alpes lui rend visite, accompagnée d'une assistante sociale. Les travaux ont débuté deux semaines après cette visite. Les papiers peints et le carrelage ont été posés. Les murs ont été repeints, la salle de bain totalement rénovée. L'animateur technique lui a donné des conseils pour baisser sa consommation d'énergie, qui commence à baisser. Des travaux devront être également réalisés directement par l'OPAC du Rhône (bailleur social).

Faouzi Ayari est désormais bénévole pour les Compagnons Bâisseurs. Il a déjà participé à plusieurs chantiers. Il a gardé contact avec les personnes qu'il a aidées dans leurs travaux et a créé de nouveaux liens sociaux. Les travaux réalisés à son domicile, ainsi que ses expériences de bénévolat lui ont permis d'apprendre des savoirs et des techniques de rénovation.

Jean-Marie COUTARD, Bagnolet, propriétaire occupant, accompagné en 2016 par les Compagnons Bâisseurs Ile-de-France

La conjointe de Jean-Marie Coutard est atteinte d'une sclérose en plaque. En 2015, ils ont du faire un choix : construire une extension de leur logement ou déménager. Sa conjointe ne pouvait en effet plus monter dans sa chambre à l'étage. Déménager aurait cependant été très difficile car il aurait fallu se couper de tout un environnement social nécessaire pour les soins médicaux, l'accompagnement de l'aidant, etc. Mais si la solution de l'extension était la plus adaptée, elle ne leur était pas accessible financièrement.

Connaissant Soliha, il s'est tourné vers cette structure et a monté un dossier Anah en prévoyant une partie en auto-réhabilitation accompagnée par les Compagnons

Bâisseurs. Le gros œuvre a été réalisé par des artisans. Famille et amis ont également participé aux travaux en auto-réhabilitation accompagnée. Deux pièces et un bloc sanitaire avec une douche à l'italienne ont été construites. Ceci a permis à sa femme de pouvoir être accompagnée jusqu'à la salle de bain et de retrouver une dignité.

Sans cet accompagnement par les Compagnons Bâisseurs, le projet d'extension n'aurait jamais pu voir le jour. Développeur économique de profession, il avait lui-même un savoir-faire en ingénierie et en montage de projet. Or, malgré ces compétences, les démarches ont été longues et chronophages. Pour des personnes n'ayant pas ces compétences, mener un tel projet est impossible, d'autant plus si elles sont déjà exclues socialement et ne possèdent pas un réseau d'entraide informé et mobilisé. « On est pas des sur-hommes, on est pas des sur-femmes. »

Catherine CAMBLIN, Saint-Aubin-du-Perron (Manche), propriétaire occupante, accompagnée en 2013 par l'association Enerterre

En 2013, Catherine Camblin, qui avait acheté une maison ancienne il y a dix ans, perd son emploi. Avec des revenus désormais faibles, elle garde cependant le projet de donner « une belle vie à sa vieille dame ». Cette maison en terre, recouverte de ciment, est humide et ses murs sont fissurés. Une amie la persuade qu'elle peut réaliser une partie des travaux en autonomie, accompagnée par l'association Enerterre du Parc Naturel Régional du Cotentin et Bessin. L'association peut mobiliser des bénévoles et des financements et organiser un chantier participatif. Mme Camblin n'a à prendre en charge que les matériaux. Les travaux ont débuté deux mois après la visite à domicile. Des personnes ayant déjà bénéficié d'une aide dans le cadre du dispositif Enerterre et d'autres personnes ont participé au chantier, . Toutes avaient envie d'aider et de partager. Grâce à ce chantier participatif, Mme Camblin a vu sa maison se transformer et pris conscience de la force de l'entraide. « On peut encore croire en l'humain ». Les travaux ont consisté à faire sauter les enduits, puis faire les joints à la chaux sur une façade de 25 mètres de long, pour un montant des matériaux de 500 euros. Ce coût peu élevé s'explique par l'origine des matériaux : de la terre locale et du sable donné par d'autres habitants.

Le chantier a permis de gagner 3° en hiver dans la maison, tout en réduisant de moitié la consommation de bois (son unique source de chauffage). Mme Camblin a repris une activité professionnelle en se mettant à son compte (le chantier lui a permis de reprendre confiance en elle et d'oser se lancer), elle a appris des techniques qu'elle a pu réutiliser, ses deux enfants ont appris les valeurs de l'entraide Elle a appris des techniques, a pu être bénévole sur d'autres chantiers participatifs et a réutilisé des techniques dans un cadre personnel et professionnel.

Christophe TREHET, Rouen, accompagné en 2015 par Guillaume Jore, artisan, gérant de l'entreprise Aviso

Christophe Trehet a acheté fin 2014 une maison ouvrière mitoyenne en briques de 120 m², typique de la région, construite à la fin du XIX^e et située dans le centre-ville de Rouen. La toiture était en mauvais état et pas isolée. Il a contacté un artisan, Guillaume Jore, qui lui a proposé de participer aux travaux. Le chantier s'est déroulé début 2016 et a duré deux semaines et demie. Ils ont découvert la toiture, fait l'isolation, et placé de nouvelles menuiseries. La maison est désormais confortable en été comme en hiver.

Les travaux réalisés par Christophe Trehet étaient techniquement assez simples. Mais, plus que des considérations économiques, sa participation et son travail en collaboration avec l'artisan lui ont permis de discuter tout en travaillant, d'échanger sur l'histoire de ces maisons, de mieux comprendre les enjeux techniques. Sa participation sur le chantier lui a également permis d'acquérir des savoir-faire. Monsieur Trehet peut désormais beaucoup mieux évaluer la capacité d'un artisan et le résultat de son travail. Il est beaucoup plus confiant pour réaliser seuls certains travaux.

Conclusion

Pour améliorer le cadre de vie des habitants, il faut partir de leurs besoins et leur permettre d'être acteurs de cette amélioration. Cette participation des habitants doit se faire dans un cadre sécurisé, ce qu'apporte l'accompagnement par un professionnel. La question des assurances permet également de sécuriser cette participation (voir atelier 1 de l'après-midi). Si les objectifs des travaux réalisés sont différents (organisation du logement, amélioration des équipements, esthétique, confort thermique, etc.), des modèles peuvent être identifiés en fonction du public accompagné (atelier 2). Ce sont bien les personnes accompagnées qui sont le point de départ de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation.

“ On aime notre métier. Quand on entend les discours d'habitants qui expriment leur satisfaction, c'est le carburant qui nous permet de continuer à travailler et d'être bien dans ce métier. ” Nordine Farrak, Responsable de l'Antenne Compagnons Bâisseurs Hauts-de-France

La participation aux travaux, l'amélioration du cadre de vie et le renforcement de la capacité d'agir des habitants sont au cœur du RéPAAR et de son objectif principal : le changement d'échelle de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation. Les animateurs régionaux et nationaux du RéPAAR ont présenté le fonctionnement du réseau, le profil des participants, les avancées et les perspectives pour créer des solutions concrètes pour le développement de l'activité des opérateurs.

3. Les dynamiques régionales : avancées et perspectives

Panorama des opérateurs de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation

Hervé COGNÉ, directeur de l'ANCB

L'accompagnement à l'auto-réhabilitation recouvre une réalité très large. Néanmoins, la notion d'entraide est centrale quelque soit la forme prise par l'accompagnement. Une précision du champ lexical est nécessaire pour que les différents acteurs puissent dialoguer sur des bases communes. Il ne s'agit cependant pas de réduire la diversité des pratiques, mais d'éclairer cette diversité.

Les accompagnateurs sont divers : associations, artisans, SCOP, SCIC, entreprises du bâtiment, établissements publics, régies de quartier. Les objectifs de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation sont différents en fonction des publics et des situations : lutte contre la précarité énergétique, autonomie, utilisation d'éco-matériaux, performance énergétique, aménagement et amélioration du cadre de vie, embellissement. Cette diversité donne son caractère pluriel au RéPAAR.



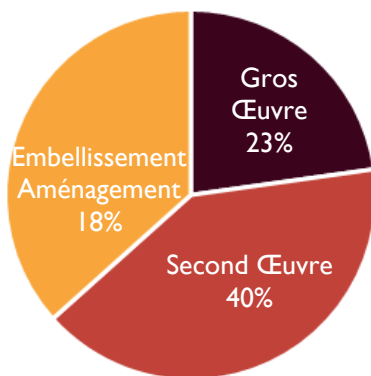
Localisation des opérateurs recensés

600 structures pratiquant ou souhaitant pratiquer une activité d'accompagnement à l'auto-réhabilitation ont été recensées.

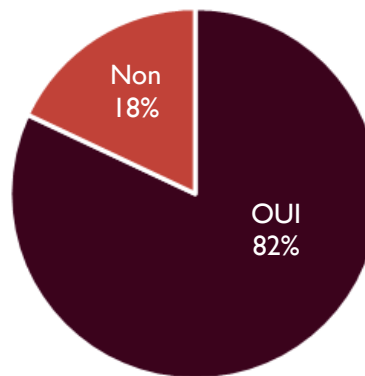
Sur ces 600 structures, 50% sont des entreprises, 40% des associations et 10% des établissements publics.

Un questionnaire a été diffusé et renseigné par 100 opérateurs recensés. Les pourcentages donnés ci-après ne représentent pas le nombre de chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée mais le nombre de structures pour chaque catégorie.

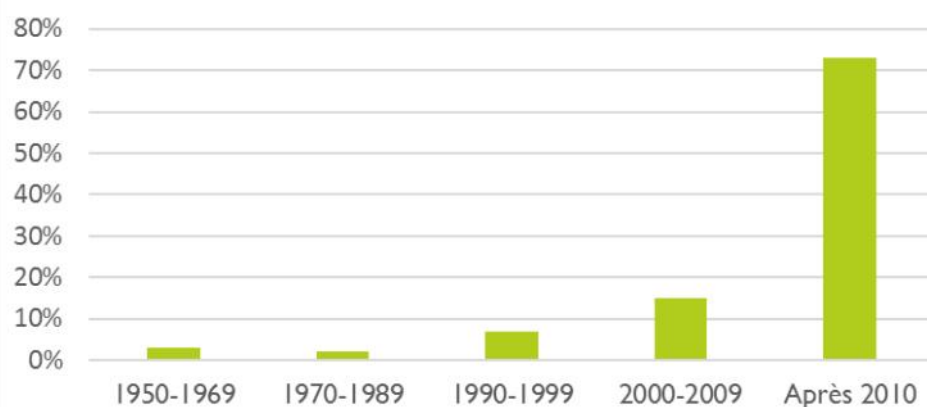
Type de travaux accompagnés



Opérations s'inscrivant dans des travaux d'amélioration énergétique de l'habitat



Période depuis laquelle les opérateurs accompagnent des chantiers d'auto-réhabilitation



Motivation pour mettre en œuvre une activité d'accompagnement à l'auto-réhabilitation



95% des opérateurs affirment faire partie d'au moins un autre réseau. Au total ce sont 59 réseaux qui ont été nommés. L'appartenance à des réseaux connexes peut constituer une opportunité de diffusion des informations liées au RéPAAR à d'autres réseaux, et de développer des partenariats inter-réseaux.

Dynamiques régionales et perspectives

Les animateurs régionaux se sont exprimés et ont décrit les dynamiques existantes sur les territoires :

- Julie KALT, directrice des Compagnons Bâisseurs Rhône-Alpes, opérateur pivot Auvergne-Rhône-Alpes
- Stéphane ROBERT, artisan en éco-construction et accompagnateur de projets d'auto-réhabilitation, président de Cabestan, coopérative d'entrepreneurs du bâtiment en Rhône-Alpes
- Laurent BOUYER, directeur d'Echobat Développement, opérateur pivot Pays de la Loire.
- Grégory BOULEN, chargé de missions, Association Régionale pour la Promotion de l'Eco-construction, opérateur pivot Normandie
- Camille MURET, administratrice et co-fondatrice des Compagnons Bâisseurs Ile-de-France, opérateur pivot Ile-de-France.
- Nordine FARRAK, Responsable de l'Antenne Compagnons Bâisseurs Hauts-de-France, opérateur pivot Hauts-de-France
- Elsa MAURIÉ, ANCB, chargée de projet RéPAAR à l'Association Nationale Compagnons Bâisseurs (ANCB) pour les régions PACA (Anne-Claire BEL-SANTINI, chargée d'opérations, Compagnons Bâisseurs Provence, opérateur pivot PACA), Occitanie, et Grand-Est



Rencontres régionales du RéPAAR (Ile-de-France, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes) Crédit photos : Stéphane Pagano

Pour résumer

Depuis 2016, 30 rencontres régionales du RéPAAR ont été organisées. Elles ont réuni plus de 200 participants représentant 140 structures. Si les thèmes de travail sont divers, le premier besoin qui ressort est celui de la mutualisation des connaissances et des expériences. Le RéPAAR constitue un lieu d'échange et permet aux opérateurs de sortir de l'isolement dans lequel ils se trouvent souvent dans leur pratique d'accompagnement à l'auto-réhabilitation.

Le RéPAAR a également pour but de faire connaître l'activité, de la rendre visible et légitime. Concrètement, voici quelques exemples des travaux en cours au sein du réseau :

- Mutualisation de compétences
- Groupe de partage et de discussion en ligne
- Informations sur les assurances
- Formation sur l'accompagnement
- Catalogue de formations connexes
- Modèles d'intervention
- Procédure d'auto-évaluation
- Charte
- Matériel pédagogique
- Réemploi de matériaux
- Guide méthodologique sur les évolutions des métiers de la conception

La dimension nationale du réseau lui confère une force accrue de mutualisation en évitant les redondances et en échangeant entre régions. Les rencontres du RéPAAR vont se poursuivre en cette fin d'année 2017 et pendant toute l'année 2018. Cette année 2018 sera déterminante pour construire la forme la plus adaptée pour permettre la pérennisation du réseau. Le RéPAAR est donc aujourd'hui un réseau à co-construction.



Ateliers partage d'expérience

Atelier I : Modèles d'opération

Des modèles d'accompagnement à l'auto-rénovation ont été identifiés grâce à l'expérience des opérateurs du RéPAAR. Un tel travail d'identification et de synthèse a plusieurs objectifs :

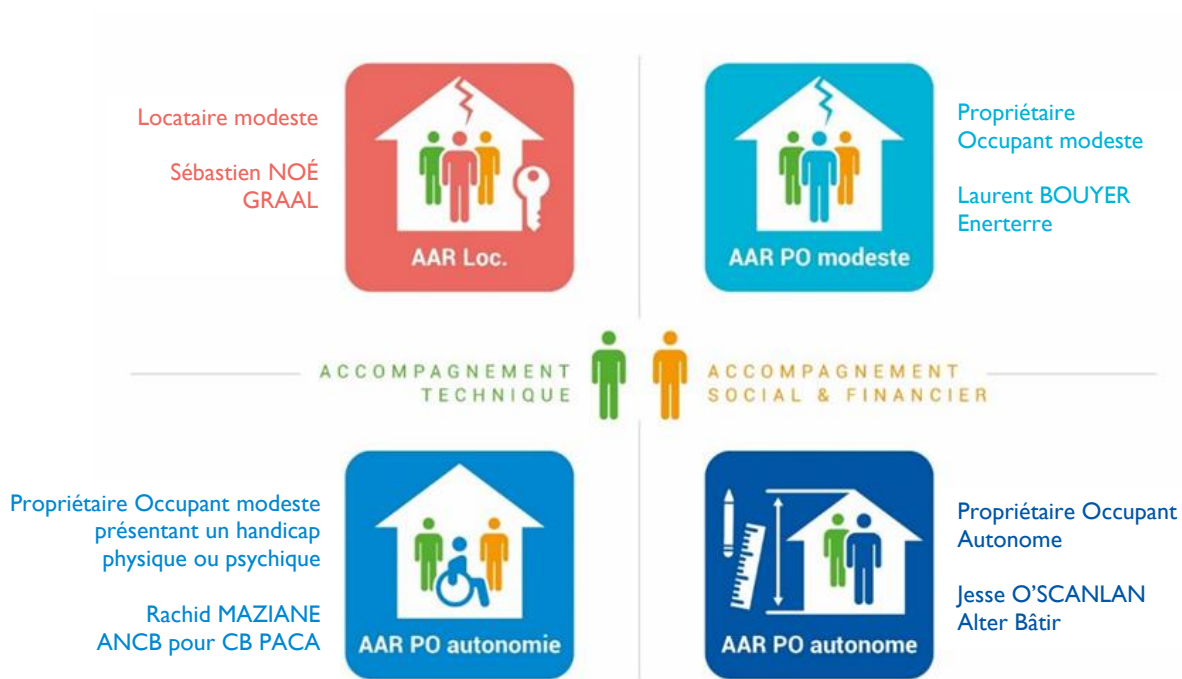
- Permettre à l'activité d'accompagnement à l'auto-réhabilitation d'être mieux comprise, plus lisible et donc plus visible ;
- Exposer des modèles économiques, juridiques, organisationnels, viables, qui fonctionnent et ont fait leurs preuves et donc gagner en crédibilité et légitimité ;
- Avoir une vision complète d'une opération, identifier les liens entre chaque élément d'une opération, les forces, les faiblesses, les blocages.

4 opérateurs de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation ont présenté leur activité, représentant chacun un modèle d'opération identifié :

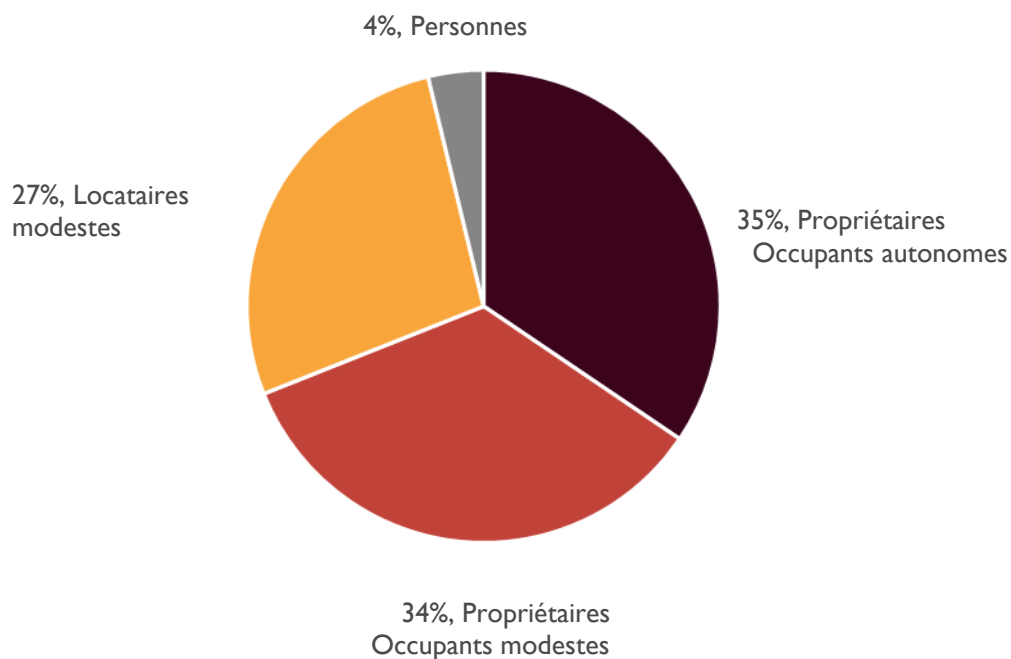
- **Sébastien NOÉ**, responsable Roubaix-Tourcoing au GRAAL, Groupe de Recherche pour l'Aide et l'Accès au Logement, représente le « **Modèle Locataire** ». Sa structure accompagne des locataires modestes à la fois de manière sociale et financière pour mobiliser les habitants et trouver des sources de financements, mais aussi sur chantier dans la réalisation des travaux.
- **Laurent BOUYER**, chargé de mission précarité énergétique pour le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin, a illustré l'accompagnement de **propriétaires occupants** dans la réalisation de leurs travaux en auto-rénovation. Encore une fois, l'accompagnement est à la fois social, financier et technique, en amont et pendant le chantier.
- **Rachid MAZIANE**, directeur Développement et Innovation à l'ANCB, a représenté Anne-Claire BEL-SANTINI, chargée d'opérations aux Compagnons Bâtitisseurs Provence, sur le modèle d'**accompagnement des propriétaires occupants handicapés** dans la rénovation de leur logement, avec une participation aux travaux à la mesure de leurs capacités.

- **Jesse O'SCANLAN**, artisan accompagnateur et éco-constructeur, membre de la coopérative d'activité et d'emploi Alterbâtir, accompagne des **propriétaires autonomes financièrement** à des travaux en auto-rénovation. Si l'accompagnement sur chantier demande compétences sociales et pédagogiques, l'accompagnement est dans ce cas surtout technique.

Ces modèles portent sur les opérations et non sur les structures. Une même structure peut mener différents types d'opérations en parallèle.



Publics accompagnés par les participants



Atelier II : Assurances

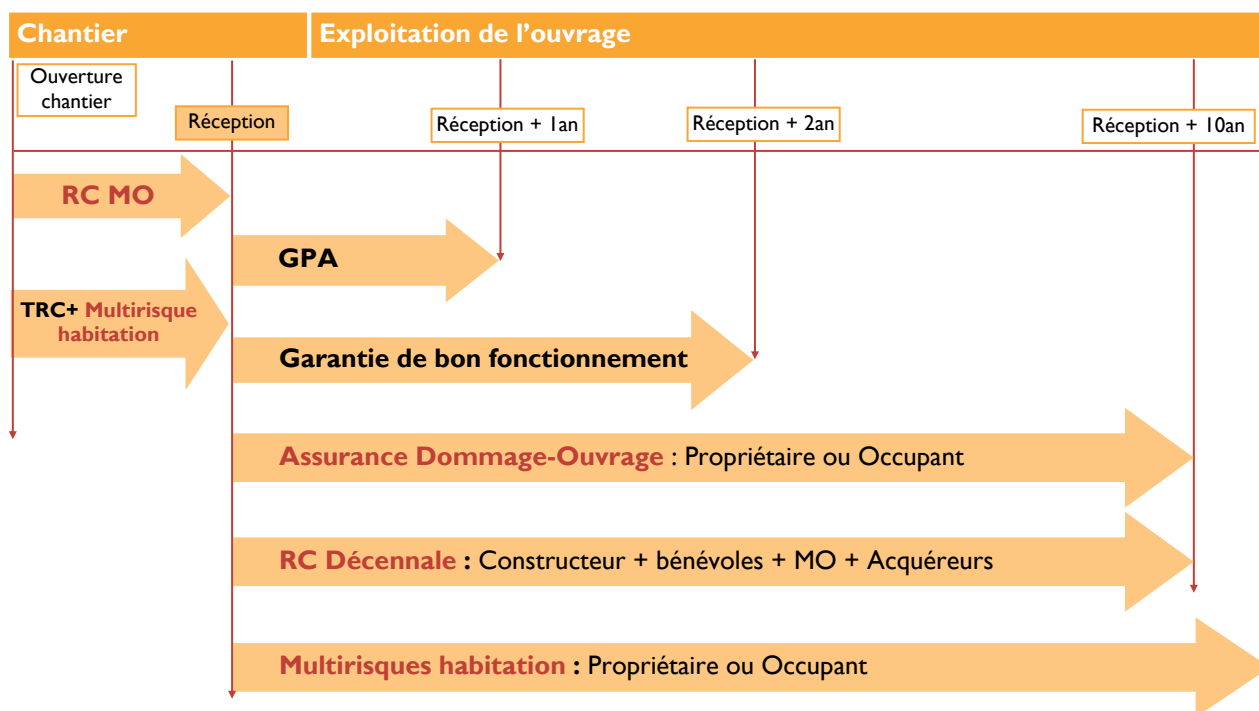
L'atelier s'est déroulé en deux temps : une présentation des obligations en termes d'assurances puis une proposition d'offre assurantielle groupée.

Sur le premier temps, les réponses à toutes les questions ne sont pas clairement établies. Les assurances obligatoires et les garanties pour les différents intervenants sont les suivantes : responsabilité civile professionnelle, tout risque chantier, décennale, garantie de bon fonctionnement, multirisque habitation, dommage ouvrage, garantie de parfait achèvement.

En ce qui concerne le second temps, une offre assurantielle groupée a été proposée. Cette offre permettrait de répondre à des ouvrages non-couverts dans le cadre de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation. Par exemple, la Dommage Ouvrage et la décennale sont rarement souscrites en pratique par les auto-constructeurs, notamment dans le cadre d'une revente avant 10 ans.

L'offre présentée comprend une responsabilité civile, une tout risque chantier, une dommage ouvrage et une décennale. Le prix envisagé (l'offre n'est pas définitive) équivaldrait à 1% du coût équivalent artisan du chantier. Cette offre porterait seulement sur des chantiers générant des gains énergétiques, dans la logique des préconisations du rapport BERRIER. Ce package assurantiel serait souscrit par l'accompagnateur et non par le maître d'ouvrage, et ce au bénéfice de toutes les personnes intervenant sur le chantier.

Assurances et garanties obligatoires ou facultatives de la construction à l'exploitation de l'ouvrage



Légende : Assurance obligatoire / Assurances facultatives

Conclusion & perspectives

Damien KACZA, chargé de mission renouvellement urbain, logement, habitat, Direction de la ville et de la cohésion urbaine, CGET

Le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) est né en 2014 et dépend du Ministère de la Cohésion des Territoires. Il a pour mission de mettre en œuvre la solidarité nationale en faveur des territoires défavorisés.

L'accompagnement à l'auto-réhabilitation est complémentaire au renouvellement urbain. En effet, les réhabilitations sont souvent faites dans les parties communes, concernent les façades. L'ARA permet d'intervenir sur les intérieurs, sur la vie quotidienne des habitants. L'enjeu est aujourd'hui d'étendre l'accompagnement à l'auto-réhabilitation, dans le cadre des contrats de ville, de la part des bailleurs sociaux dans leurs plans patrimoniaux, dans le cadre de crédits de l'ANRU dédiés. Damien KACZA conseille de faire connaître et valoriser les avantages et impacts positifs de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation sur les habitants et les coûts évités qu'il permet, que ce soit pour les bailleurs, pour les collectivités. Le RéPAAR peut contribuer à cette communication et à cette sensibilisation plus large.

Sophie MOLINA, Chargée de mission service consolidation et changement d'échelle, AVISE

L'AVISE est une association créée en 2002, d'abord sur le thème de l'emploi. Elle accompagne aujourd'hui la structuration et le développement de l'ESS, de l'émergence d'initiatives au changement d'échelle. A travers le Fonds Social Européen, l'AVISE est partenaire depuis 2015 de la structuration de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation et de la diffusion de ce savoir-faire. En finançant le changement d'échelle de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation, le FSE reconnaît que cette activité génère des cercles vertueux en matière d'insertion et d'inclusion.

Nicolas CORDIER, Intrapreneur en social business, Leroy Merlin

Face à des besoins qui sont immenses, comment structurer l'offre pour pouvoir transformer ces besoins en demandes ? Le RéPAAR répond à ces questions en réunissant des acteurs qui n'ont pas forcément l'habitude de travailler ensemble (associations, entreprises, entreprises sociales, pouvoirs publics) et en animant des espaces de co-création afin de générer des solutions nouvelles. Leroy Merlin cherche à lier des partenariats avec les tissus associatifs locaux pour étendre le nombre de bénéficiaires de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation.

Hervé BERRIER, ex-membre de la section Droit, logement et société du CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable), auteur du rapport *Contribution de l'auto-réhabilitation accompagnée au plan de rénovation énergétique de l'habitat*, juin 2014

Lors de la concertation sur la contribution de l'auto-réhabilitation accompagnée au plan de rénovation énergétique de l'habitat (qui a donné lieu au rapport du même nom), Hervé BERRIER a rencontré trois obstacles principaux. D'une part, l'implication des administrations qui n'étaient pas sensibilisées au sujet de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation. D'autre part, la question assurantielle qui empêche la sécurisation de l'activité et donc son déploiement. Enfin, la reconnaissance de la qualité des travaux effectués en accompagnement à l'auto-réhabilitation. Face à ces obstacles, le RéPAAR joue son rôle, en communiquant sur l'activité, en travaillant sur la question des assurances et en mettant en place une démarche qualité en interne.

Mot de conclusion

Sabine FREYTAG, co-présidente d'Oïkos

Lors des interventions des habitants, nous avons pu observer la diversité des pratiques au sein de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation. Ces habitants ont rappelé que la rénovation de son chez-soi permet une reprise de confiance en soi, la réappropriation de son logement et l'acquisition de savoir-faire. Si les pratiques sont plurielles, les opérateurs émergents dans les différentes régions sont nombreux, comme le montre le recensement des acteurs. Pour répondre à cette pluralité, la rédaction de la charte est fondamentale pour établir un langage commun et poursuivre sur des bases solides les actions au sein du RéPAAR.

Jean-Paul LEBAS, président de l'ANCB

Dans le logo du RéPAAR, le « p » de pluriel est en vert, la couleur de l'espérance. En effet, le caractère pluriel du réseau est extrêmement enrichissant. Nous avons tous la même conviction que le développement de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation sera bénéfique pour la société. Ensemble nous pouvons davantage être écoutés et aller plus loin. Les forces sont considérables au sein du RéPAAR, il s'agit de les capitaliser.